

TITRE : LES DROITS ET LES DEVOIRS DU CITOYEN ATHENIEN (Thème 2, troisième partie)

NIVEAU : Classe de 6^e

TEMPS : 1 heure

Ressources :

- AUSTIN (Michel) et VIDAL-NAQUET (Pierre), *Économies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris, Armand Colin, 1972, 8^e éd. 2007 [la seconde partie du livre est un recueil de sources exploitables en classe]
- LYSIAS, *Discours*, trad. de Louis Gernet et Marcel Bizos, Paris, Les Belles Lettres, 1962
- THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, éd. Denis Roussel, Paris, Gallimard, 1964, rééd. coll. folio classique, 2000 (préface de Pierre Vidal-Naquet)

Problématique :

Le programme de 6e met le citoyen au centre de la démocratie athénienne. Par conséquent, il faut envisager l'étude à partir des acteurs et non de l'idée ou du principe démocratique. Même s'il est toujours possible de partir d'Aristote et de sa théorisation sur les régimes politiques, il est nécessaire de s'appuyer sur un cas concret, comme par exemple un débat à l'*Ecclésia*. Cette étude de cas permet de dégager la problématique suivante : Quels sont les droits dont disposent les citoyens et à quels devoirs sont-ils soumis ?

Documents :

- [1] THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, Livre III, chapitre 2, 36-50 (choisir des extraits) pour un débat à l'*Ecclésia* (à propos de la mise à mort des Mytiléniens en 428)
- [2] LYSIAS, *Discours*, xxv, 12-13 ou XENOPHON, *Économique*, II, 6-7 pour illustrer les devoirs du citoyen (voir fichier joint)
- [3] plan d'Athènes localisant les principaux lieux politiques de la cité (Pnyx, Agora) et carte de l'Attique.

Démarche et activité des élèves :

Le professeur rappelle en introduction que la démocratie athénienne est mieux connue pour le IV^e siècle av. J.-C. que le précédent. Néanmoins, les historiens sont capables de proposer une connaissance très probable des pratiques de la vie démocratique athénienne. On sait que les citoyens disposaient de droits et de devoirs. Quels sont-ils ?

Les élèves prennent connaissance des extraits du débat rapporté par Thucydide à l'*Ecclésia* à propos de la condamnation à mort des Mytiléniens en 428 av. J.-C. Les mots de vocabulaire sont expliqués en fonction des besoins des élèves. Le professeur fait alors lire plusieurs élèves afin d'évaluer leur capacité à rendre intelligible la lecture orale d'un texte. On propose de les faire travailler à partir d'un tableau à deux entrées. La première colonne correspond au point de vue de Cléon et la seconde à celui de Diodotos. Les élèves devront relever les arguments de l'un et l'autre orateur. Cette étude permet d'évoquer deux aspects essentiels : les citoyens ont le droit de parole et ils peuvent voter. Ces droits sont exercés par le citoyen en un lieu appelé *Ecclésia*. L'*Ecclésia* est au centre de la vie démocratique (sans l'explicitier aux élèves, le professeur garde à l'esprit que d'un point de vue institutionnel, c'est la *Boulè* qui est centrale car elle prépare et fait exécuter les lois et elle reçoit les ambassades). C'est donc au sein de l'*Ecclésia* que les citoyens s'expriment et votent et ces droits politiques forment l'essence même de la citoyenneté. Le citoyen peut également proposer sa candidature à l'élection ou au tirage au sort pour devenir magistrat (*archè*), législateur (*nomothètes*) ou juge (*dikastès*). On évoquera précisément le cas de Périclès, élu stratège de 443 à 429 av. J.-C. A partir de ces informations, les élèves racontent et expliquent un débat à l'*ecclésia* (oralement ou par écrit).

On se limitera à ces seuls exemples quant aux droits des citoyens car ils correspondent le mieux à

l'esprit du programme (le fondement de la démocratie). Mais le professeur doit savoir qu'il en existe d'autres : au niveau économique (droit de propriété vu dans la leçon précédente), financier (perception d'un *misthos*, variable selon les fonctions, puis les *théorika* à partir du milieu du IV^e siècle), social (droit de percevoir une indemnité de secours en cas de besoin, distribution de blé lors de crises, prise en charge de l'éducation des enfants mineurs lorsqu'un citoyen mourait au combat), et juridique (un citoyen ne peut être soumis à la torture, le meurtre d'un citoyen est plus lourdement condamné...)

La seconde partie de la leçon traitera des obligations du citoyen. Il y avait au moins deux grandes obligations pour le citoyen : payer les impôts (*eisphora*) et faire son service militaire. Toutefois, les métèques pouvaient être astreints à de telles obligations. En outre, le citoyen était soumis à une certaine pression civique, si bien que l'on peut parler de devoirs implicites. On peut faire travailler les élèves à partir d'un texte tiré des plaidoyers de Lysias à propos d'un citoyen accusé d'être un mauvais Athénien ou, dans le même esprit, d'un extrait de l'*Économique* de Xénophon. La défense du client de Lysias repose sur son exemplarité dans la façon de remplir ses devoirs civiques. On peut donc demander aux élèves de les relever et de les mettre en lien avec un lexique de définitions distribué par le professeur. La trace écrite permettra d'expliquer ce que sont les liturgies.

La troisième partie, très brièvement, peut montrer aux élèves que la vie politique des citoyens s'inscrit au cœur de leur cité. On leur montrera à partir d'un plan où se situe la Pnyx et l'Agora en expliquant quels bâtiments s'y trouvent. Éventuellement, on peut distribuer en guise d'illustration, deux coupes longitudinales de la Pnyx qui montrent les travaux d'agrandissement du IV^e siècle (on les trouvera dans le très précieux livre de Mogens H. Hansen, pp.369-370). Surtout, on n'omettra pas de changer d'échelle en distribuant une carte de l'Attique pour montrer l'étendue du territoire de la cité : les citoyens viennent de partout pour exercer leurs droits à l'*Ecclésia*.

Capacités :

- Savoir prélever et trier des informations
- Savoir mettre en relation un mot technique et sa définition
- Connaître Périclès (V^eme siècle avant JC) et savoir situer l'Attique
- Savoir raconter un débat à l'*Ecclésia*

Evaluation :

A partir de l'extrait d'un débat au sujet de l'ostracisme d'un citoyen (définition donnée en annexe) :

- Compléter un tableau à double entrée
- Rédiger un court texte pour mettre en évidence l'aspect démocratique du débat.

Pour aller plus loin :

[1] et [2] LEVY (Edmond), *La Grèce au Ve siècle, de Clithène à Socrate*, in *Nouvelle histoire de l'Antiquité*, tomes II, Paris, Le Seuil, coll. Point Histoire, 1995, pp.195-239 ; et tome III, CARLIER (Pierre), *Le IV^e siècle grec*, pp.231-275

[3] HANSEN (Mogens H.), *The Athenian Democracy in the Age of Demosthenes. Structures, Principles and Ideology*, Oxford, 1991, trad.fr. Serge Bardet et Philippe Gauthier, *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène. Structure, principes et idéologie*, Paris, Les Belles Lettres, 1993, pp.123-131 en particulier (les citoyens, leurs droits et leurs devoirs) mais l'ouvrage est à lire entièrement, limpide et lumineux.